

COMMUNE DE HERBITZHEIM
Département du Bas-Rhin
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 novembre 2024 à 20h00

Sous la présidence de M. Michel KUFFLER, Maire
Nombre de membres en exercice : 18

Membres présents : 13

Mme FIEGEL Première Adjointe,
M. PADRIXE Adjoint,
Mmes KOEPEL, MULLER, ORDITZ, SCHMITT, STEINER
MM. HUMBERT, PEISSEL-SARAGOZA, ROGER, RUFF, WITTMANN

Absences excusées avec procuration : 3

Mme HERTER pour Mme FIEGEL
M. KNIPPER pour M. HUMBERT
M. BUHA pour M. RUFF

Absence excusée : 1

M. GILGER

Absence non excusée : 1

Mme KRAU

Secrétaire de séance : M. PADRIXE

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Achats de mats et luminaires pour la rue de Sarreguemines.
3. Demande préalable pour la rénovation de la cour de l'école et de ses abords.
4. Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour la rénovation de la cour de l'école.
5. Demande de subvention au titre du Fonds Communal Alsace, auprès de la Collectivité européenne d'Alsace, pour la rénovation de la cour de l'école.
6. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, auprès de l'Etat, pour la rénovation de la cour de l'école.
7. Demande de subvention auprès de la région Grand-Est, pour la rénovation de la cour de l'école.
8. Accord pour l'installation d'un distributeur de pizza.
9. Accord pour l'installation d'une armoire consignes Pickup.
10. Demande d'avis pour le projet d'implantation et d'exploitation d'une unité de fabrication de panneaux photovoltaïques, sur le territoire de la commune de Hambach.
11. Revalorisation des fermages de la commune.
12. Revalorisation des loyers commerciaux.
13. Revalorisation des loyers sociaux.
14. Revalorisation des redevances
15. Prix des B.I.L. et du bois de chauffage vendus par la commune.
16. Soutien pour la motion proposée par la commune de BUST, contre la dérogation des 100m pour la ferme le GAEC du Limon.
17. Vote pour un nouveau délégué au SDEA.
18. Accord pour le remplacement du garde-corps du pont de l'écluse.
19. Remboursement des frais de transport de Laura Schmolzlin occasionnés par+ le stage B.A.F.D.
20. Modification des horaires de l'école élémentaire.
21. Remboursement des achats d'outillages à un ouvrier communal
22. Modification du tarif : repas adultes aux Tilleuls.

1. Approbation du compte-rendu précédent

M. le Maire demande aux conseillers l'approbation du compte-rendu précédent.

POUR : FIEGEL (2 voix), HUMBERT (2 voix), KOEPEL, KUFFLER, PADRIXE, SCHMITT, STEINER, WITTMANN
ABSTENTION : PEISSEL-SARAGOZA, RUFF (2 voix), MULLER
CONTRE : ORDITZ, ROGER

2. Achats de mats et luminaires pour la rue de Sarreguemines. (Délibération n°2024-80)

Cet achat ayant eu l'accord à l'unanimité en commission, M. le Maire propose l'achat de mats et luminaires suivants le devis :

30 mats + 30 lanternes : 32 610 € HT

10 lanternes seules : 3 300 € HT

Total : 35 910 € HT

POUR : FIEGEL (2 voix), HUMBERT (2 voix), KOEPEL, KUFFLER, PADRIXE, SCHMITT, STEINER, WITTMANN
ABSTENTION : PEISSEL-SARAGOZA, RUFF (2 voix), MULLER
CONTRE : ORDITZ, ROGER

3. Demande préalable pour la rénovation de la cour de l'école et de ses abords.

(Délibération n° 2024-81)

M. le Maire expose le projet de rénovation de la cour de l'école et de ses abords : aménagements et perméabilisation des sols. Le coût estimatif des travaux est de 420 000 € HT.

Le conseil municipal donne son accord pour ce projet à l'unanimité.

4. Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour la rénovation de la cour de l'école.

(Délibération n° 2024-82)

M. le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention auprès de l'Agence de l'eau pour la rénovation de la cour de l'école. Le coût estimatif des travaux est de 420 000 € HT.

Le conseil municipal accepte la proposition de M. le Maire à l'unanimité.

5. Demande de subvention au titre du Fonds Communal Alsace, auprès de la Collectivité européenne d'Alsace, pour la rénovation de la cour de l'école.

(Délibération n° 2024-83)

M. le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du Fonds Communal Alsace pour la rénovation de la cour de l'école. Le coût estimatif des travaux est de 420 000 € HT. Le conseil municipal accepte la proposition de M. le Maire à l'unanimité.

6. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, auprès de l'Etat, pour la rénovation de la cour de l'école

(Délibération n°2024-84)

M. le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour la rénovation de la cour de l'école. Le coût estimatif des travaux est de 420 000 € HT. Le conseil municipal accepte la proposition de M. le Maire à l'unanimité.

7. Demande de subvention auprès de la Région Grand-Est, pour la rénovation de la cour de l'école

(Délibération n° 2024-85)

M. le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention auprès de la Région Grand-Est pour la rénovation de la cour de l'école. Le coût estimatif des travaux est de 420 000 € HT.

Le conseil municipal accepte la proposition de M. le Maire à l'unanimité.

8. Accord pour l'installation d'un distributeur de pizza (Délibération n°2024-86)

Suite à une demande d'une entreprise, M. le Maire propose l'installation d'un distributeur de Pizza localisé sur le parking attenant au Crédit Mutuel.

POUR : FIEGEL (2 voix), HUMBERT (2 voix), KOEPEL, KUFFLER, MULLER, PADRIXE, PEISSEL-SARAGOZA, RUFF (2 voix), SCHMITT, STEINER, WITTMANN
ABSTENTION : ORDITZ, ROGER

9. Accord pour l'installation d'une armoire Pickup (Délibération n°2024-87)

Suite à une demande de La Poste, M. le Maire propose l'installation d'une armoire Pickup localisée sur le parking attenant au Crédit Mutuel.

POUR : FIEGEL (2 voix), HUMBERT (2 voix), KOEPEL, KUFFLER, MULLER, PADRIXE, PEISSEL-SARAGOZA, RUFF (2 voix), SCHMITT, STEINER, WITTMANN
ABSTENTION : ORDITZ, ROGER

10. Demande d'avis pour le projet d'implantation et d'exploitation d'une unité de fabrication de panneaux photovoltaïques, sur le territoire de la commune de Hambach.
(Délibération n°2024-88)

Suite à l'enquête publique relative au projet d'implantation et d'exploitation d'une unité de fabrication de panneaux photovoltaïques, par la société Holosolis, à Hambach et sa demande d'autorisation environnementale, M. le Maire demande l'avis au conseil municipal.
Le conseil municipal donne un avis positif, sur la demande d'autorisation environnementale, à l'unanimité.

11. Revalorisation des fermages de la commune. (Délibération n°2024-89)

M. le Maire informe le conseil municipal que le prix des fermages des terres agricoles subit une augmentation de 5,63% soit un montant de 111,58 € l'hectare par an.
Le conseil municipal approuve cette hausse à l'unanimité.

12. Revalorisation des loyers commerciaux. (Délibération n°2024-90)

M. le Maire invite les conseillers à délibérer sur la revalorisation des loyers à effet du 1^{er} janvier 2025.
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter les loyers de baux commerciaux (Indice ILAT +5,09 %) suivant le tableau ci-dessous :

Adresses	Locataires	Loyer 2025	Charges	Total
19 rue de Kalhausen	ENGEL Olivier	849,34 €	0,00 €	849,34 €
19 rue de Kalhausen	SCM KINEPOL 67	549,50 €	0,00 €	549,50 €
B4 Tilleuls	KERNER Gérard	508,73 €	0,00 €	508,73 €
Rue de la gare	DUBOIS Christian AMCD	438,22 €	50,00 €	488,22 €

13. Revalorisation des loyers sociaux. (Délibération n°2024-91)

M. le Maire invite les conseillers à délibérer sur la revalorisation des loyers à effet du 1^{er} janvier 2025.
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter les loyers de baux sociaux (indice IRL + 3,5%) suivant le tableau ci-dessous :

Résidence Les Tilleuls

Nom Prénom	N°	Loyer 2025	Charges	Loyer Equipements	Total
AMICHOT Hedwige	A1	393,36 €	46,00 €	15,00 €	454,36 €
SAARBACH Laurence	A2	369,61 €	46,00 €	15,00 €	430,61 €
SCHMITT Huguette	A3	383,78 €	28,50 €	15,00 €	427,28 €
MULLER Lothaire	A4	397,16 €	28,50 €	15,00 €	440,66 €
BECKER Alain	B1	396,11 €	28,50 €	15,00 €	439,61 €
BACH Hildegarde	B2	356,64 €	28,50 €	15,00 €	400,14 €
HOLZER René	B3	353,06 €	46,00 €	15,00 €	414,06 €
HANTZO Gilbert HARLE Edith	B5	431,49 €	46,00 €	15,00 €	492,49 €
WEBER Marie-Claire	B6	431,65 €	46,00 €	15,00 €	492,65 €
HUSSER Monique	B7	420,76 €	61,00 €		481,76 €
GROSSMANN Yvette	B8	392,92 €	28,50 €	15,00 €	436,42 €
KATZER Marine	B9	506,63 €	46,00 €	22,00 €	574,63 €
HUMBERT Jean-Louis	B10	440,28 €	61,00 €		501,28 €
SILBERREISS Jacques	C1	379,76 €	22,00 €	15,00 €	416,76 €
MAILLARD Marguerite	C2	407,50 €	37,00 €		444,50 €

Résidence Les Cygnes

Nom Prénom	N°	Loyer 2025	Charges	Loyer Equipe- ments	Garage	Entretien chaudière	Total
BECKER Patricia	1	485,56 €	46,00 €	20,00 €	40,00 €	13,00 €	604,56 €
LYAZID Mohamed ZORN Anita	2	492,99 €	46,00 €	20,00 €	40,00 €	13,00 €	611,99 €
GRIBELBAUER Maxime WINDSTEIN Marie	3	484,00 €	46,00 €	20,00 €	40,00 €	13,00 €	603,00 €
BIER Astride	4	492,99 €	46,00 €	20,00 €	40,00 €	13,00 €	611,99 €
HAMDAD Jonathan	5	476,00 €	46,00 €	20,00 €	40,00 €	13,00 €	595,00 €
VENNER Catherine	6	475,60 €	46,00 €	20,00 €	40,00 €	13,00 €	594,60 €

Résidence Les Mésanges

Nom Prénom	N°	Loyer 2025	Loyer Equipe- ments	Garage	Entretien chaudière	Total
THOMAS Sabrina	61	678,58 €	35,00 €	45,00 €	13,00 €	771,58 €
MOLL Valérie	63	688,95 €	35,00 €	45,00 €	13,00 €	781,95 €
ROESCH Lénaïc GOETZ Laetitia	65	758,35 €	35,00 €	45,00 €	13,00 €	851,35 €

Logements Schlossplatz

Nom Prénom	N°	Loyer 2025	Charges	Entretien chaudière	Total
HAOUHAMDI Djamila	Haut	590,00 €	60,00 €	7,00 €	657,00 €
HOCH Liliane BURR Claude	Bas	653,15 €	60,00 €	7,00 €	720,15 €

14. Revalorisation des redevances (Délibération n°2024-92)

M. le Maire propose de ne pas augmenter, encore cette année, les redevances et tarifs suivants :

Vente au déballage

Tarif : 30,00 €/passage

Redevances d'assainissement

- Pour raccordement au réseau pluvial : 450,00 €
- Participation pour l'assainissement collectif : 1 760,00 €
- A partir du 2ème logement et par logement supplémentaire : 880,00 €
- Sur consommation d'eau : 0,80 €

Droits d'occupation de morgue

- Personnes de la commune : 16 €
- Personnes extérieures : 40 €

Concessions de cimetières

	15 ans	30 ans
- Tombe simple	39 €	70 €
- Tombe double	78 €	140 €
- Columbarium (4 urnes)	600 €	1 200 €
- Caveau sans le monument	350 €	600 €
- Caveau avec le monument	1 300 €	1 600 €

Location d'un garage : 40 € par an.

Vente de parcelles communales attenantes au terrain bâti :

Zone inondable : 1400 € l'are

Zone non inondable : 1600 € l'are

Ces tarifs et redevances sont adoptées à l'unanimité.

15. Prix des B.I.L. et du bois de chauffage vendus par la commune. (Délibération n°2024-93)

M. le Maire propose au Conseil Municipal le prix du bois de chauffage :

- BIL de hêtre et de chêne : 65 € HT le m³

- 68 € HT les 15 premiers stères puis 75 € HT les suivants. Maximum : 25 stères.

Ces montants sont adoptés à l'unanimité.

16. Soutien pour la motion proposée par la commune de BUST, contre la dérogation des 100m pour la ferme le GAEC du Limon (Délibération n°2024-94)

M. le Maire propose au Conseil Municipal de soutenir la commune de Bust et demande aux pouvoirs publics de faire respecter la distance de 100m qui est prescrite par l'arrêté ministériel du 27 déc. 2013.

POUR : FIEGEL (2 voix), HUMBERT (2 voix), KOEPEL, KUFFLER, MULLER, ORDITZ, PADRIXE, PEISSEL-SARAGOZA, ROGER, RUFF (2 voix), SCHMITT, STEINER

ABSTENTION : WITTMANN

17. Vote pour un nouveau délégué au SDEA. (Délibération n°2024-95)

À la suite du décès de Michel REZLER, le poste de délégué SDEA pour la commune de Herbitzheim est vacant. M. le Maire propose Emmanuel PADRIXE comme nouveau délégué.

Le Conseil Municipal approuve ce choix à l'unanimité.

18. Accord pour le remplacement du garde-corps du pont de l'écluse. (Délibération n°2024-96)

M. le Maire propose de remplacer le garde-corps du pont de l'écluse et de demander un devis en ce sens.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

19. Remboursement des frais de transport de Laura Schmolzlin occasionnés par le stage B.A.F.D. (Délibération n°2024-97)

M. le Maire propose de rembourser madame Laura SCHMOLZLIN à hauteur de 300 € pour ses frais de déplacements engagés pour son stage BAFD.

Le Conseil Municipal l'accepte à l'unanimité

20. Modification des horaires de l'école élémentaire (Délibération n°2024-98)

Les enseignants de l'école primaire de Herbitzheim souhaitent décaler les horaires d'entrée et de sortie de cinq minutes le matin (08h20-11h50) pour un temps d'activités pédagogiques complémentaires de 08h00 à 08h20. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

21. Remboursement des achats d'outillages à un ouvrier communal (Délibération n°2024-99)

M. le Maire propose de rembourser un ouvrier communal à hauteur de 390,27 € pour l'achat d'outillages.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

22. Modification des tarifs des repas adultes aux Tilleuls (Délibération n°2024-100)

M. le Maire propose d'augmenter le tarif des repas adultes aux Tilleuls à 9,50 € à partir du 1^{er} décembre 2024. Ce montant est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Pour copie conforme
Fait à Herbitzheim, le 19 novembre 2024

Pour signature :

Le Maire : M. KUFFLER		Le secrétaire : M. PADRIXE	
-----------------------	--	----------------------------	--